

Chers éleveurs, chères éleveuses

Le comité de Pigeons de race Suisse recommande vivement de vacciner les pigeons, idéalement le cheptel, avec le vaccin tout Colvac RP pour la prochaine saison d'exposition 2024 / 25.

Au cours des dernières années, ce vaccin combiné a fait ses preuves en offrant une protection fiable contre la paramyxovirose (infection à PMV-1) et l'infection au rotavirus.

Malheureusement, l'obtention de ce vaccin par les vétérinaires est toujours liée à une certaine charge de travail, car il faut demander une autorisation gratuite auprès de l'OSAV pour pouvoir obtenir ce vaccin.

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/tiere/tierarzneimittel/antibiotika/isabv/information-webanwendung.html>

Pour établir une demande d'autorisation, le vétérinaire a besoin de connaître le numéro d'enregistrement suivant : RP Vacc., 50 doses: PHARMAGAL Bio / BE-V593671

Ci-dessous vous trouvez les adresses des partenaires où votre vétérinaire peut commander le vaccin en présentant l'autorisation établie par l'OSAV.

Geflügelgesundheitsdienst GGD AG

Wehntalerstrasse 308, 8046 Zürich
Téléphone: 043 811 34 28
(Pas de quantité minimale requise)

Viktoria Apotheke Zürich

Bahnhofstrasse 71, 8001 Zürich
Téléphone : 043 344 60 60
(un minimum de 10 doses par commande est requis)

Si votre vétérinaire souhaite importer le vaccin lui-même, il peut se mettre en contact avec l'entreprise sous-mentionnée :

Animal & Human Health AG

Muehlegasse 36
CH-6340 Baar
www.a-h-health.ch
www.sivomixx.ch
+41 41 763 02 63

Nous vous recommandons de vous regrouper entre éleveurs afin de pouvoir commander plusieurs doses et ainsi réduire les coûts.

Veuillez noter qu'en cas d'importation, les délais de livraison peuvent aller jusqu'à 6 semaines.

Pour le comité de PRS
Christoph Uebersax